



Conseil d'administration

Séance du 13 mars 2020

Délibération n°12-2020

Portant attribution des subventions au titre de l'exercice 2020

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L.331-8, R.331-23 et suivants définissant les modalités de fonctionnement et les attributions du conseil d'administration, R.331-38 et suivants relatifs aux dispositions financières et comptables régissant l'établissement et L.331-2 et suivants relatifs à la charte et à sa mise en œuvre ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n°2009-486 du 29 avril 2009 modifié par le décret n°2018-754 du 29 août 2018, pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national du Mercantour ;

Vu le décret n°2018-754 du 29 août 2018 approuvant la charte modifiée du Parc national du Mercantour ;

Vu l'arrêté ministériel du 28 octobre 2015 portant nomination au conseil d'administration de l'établissement public du Parc national du Mercantour, modifié par les arrêtés ministériels des 30 janvier 2017, 17 juillet 2017, 6 mars 2018 et 31 octobre 2018 ;

Vu l'arrêté du préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur en date du 12 août 2013 constatant les adhésions des communes à la charte du Parc national du Mercantour, complété par les arrêtés du 18 avril 2016 et du 24 juillet 2019 ;

Vu la délibération n°09-2018 du conseil d'administration du 13 mars 2018 portant approbation des nouvelles modalités réglementaires d'attribution des subventions aux communes adhérentes et aux tiers ;

Vu les dispositions du règlement intérieur du conseil d'administration du Parc national du Mercantour, modifié par délibération n°05-2020 du 13 mars 2020 ;

Vu les demandes des communes adhérentes et des tiers reçues au siège de l'établissement public au titre de l'exercice 2020 ;

Vu le rapport du rapport du directeur et sur proposition du président :

Article 1 : attribue une subvention à la commune de Saint-Sauveur-sur-Tinée, au titre de l'exercice 2020 et comprise dans le plafond annuel des dotations, pour un montant de 13 115 euros, avec la mobilisation de sa dotation annuelle 2021, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Demandeur	Thématique	Intitulé	montant maximum de la dotation annuelle	Montant du projet	Part PNM 2020	Part PNM 2021	Autres Financements publics
Saint-Sauveur-sur-Tinée	Développement économique	Travaux de mise en conformité d'un commerce racheté par la commune	13 115,00 €	262 000,00 €	13 115,00 €	13 115,00 €	oui

Article 2 : approuve les subventions aux associations, au titre de l'exercice 2020 et comprises dans le plafond annuel des dotations destinées aux tiers, pour un montant de 25 000 comme indiqué dans le tableau ci-après.

Par ailleurs, le conseil d'administration prend acte du fait que certaines demandes de financement n'ont pu être prises en charge en totalité. Il décide donc qu'une prochaine instance étudiera la possibilité d'attribuer une subvention complémentaire.

Conseil d'administration du 13 mars 2020 : Demandes s'inscrivant dans le plafond de dotation des tiers (25 000 €)						
Demandeur	Thématique	Intitulé	Montant du projet	Montant sollicité	Montant attribué 2020	Autres Financements publics
Association 1732	Valorisation des patrimoines naturels et culturels	Festival « Entraunes fait son cirque » / 6ème édition	6 550,00 €	4 000,00 €	2 319,00 €	oui
SNAM 06	Accueil, information, pédagogie	L'école à la montagne 2020	3 750,00 €	2 000,00 €	1 160,00 €	oui
Association Hervé GOURDEL	Valorisation des patrimoines naturels et culturels	Soutien aux différents projets 2020 de l'association	26 050,00 €	2 500,00 €	1 449,00 €	oui
Chrysalide	Valorisation des patrimoines naturels et culturels	Réalisation d'un documentaire de création sur le loup sauvage dans les Alpes du sud / 2ème tranche	116 500,00 €	6 100,00 €	6 100,00 €	oui
Neige et Merveilles	Développement économique	Travaux de restauration de deux bâtiments par des chantiers de jeunes pour le futur « Pôle d'interprétation de la mine de Vallauria »	32 000,00 €	6 000,00 €	3 479,00 €	oui
Association des producteurs valléens	Développement économique	Consolidation de la Maison de Pays	8 000,00 €	4 000,00 €	2 319,00 €	non
Mountain Wilderness	Amélioration paysagère	Enlèvement d'installations obsolètes	7 600,00 €	2 000,00 €	1 160,00 €	oui
Courir en Haut Verdon Val d'Allos	Développement économique	16ème édition du Trail des Mélèzes du Mercantour	35 150,00 €	2 500,00 €	1 449,00 €	oui
Les petits débrouillards PACA	Valorisation des patrimoines naturels et culturels	Animations science tour biodiversité en lien avec le congrès mondial de l'UICN et valorisation de l'ABC de Sospel	6 233,00 €	1 600,00 €	927,00 €	oui
Mercantour écotourisme	Développement économique	Appui au développement de l'écotourisme sur le territoire du Mercantour / Plan d'actions 2020	49 883,00 €	8 000,00 €	4 638,00 €	oui
TOTAL			291 716,00 €	38 700,00 €	25 000,00 €	

Cette délibération est adoptée à 27 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

A Nice, le 13 mars 2020

Le président
du conseil d'administration

Charles-Ange GINESY

Le directeur
du Parc national du Mercantour

Christophe VIRET